



Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein de l'Association familiale des Papillons Blancs de Denain et environs

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion **de transition et de passage** au bénéfice des publics et des professionnels de l'Association familiale des Papillons Blancs de Denain sur la période **de mars à juin 2020**.

Date limite de dépôt de candidatures :

25 novembre 2019

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste professionnel (dont le travail de création est l'activité principale, régulière, et repérée au sein des réseaux publics de production et de diffusion).

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de l'Association familiale des Papillons Blancs de Denain (AFPB) accompagnant des publics en situation de handicap et plus particulièrement sur le champ de la déficience intellectuelle.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec les professionnels du pôle Enfance et du pôle Travail impliqués dans le projet :

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront aux professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La résidence-mission repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, l'AFPB de Denain et environs souhaite expérimenter une MiAA au sein du pôle Enfance et certains ateliers du pôle Travail « Les ateliers de l'Ostrevent », en lien avec les hébergements.

Les enjeux de cette résidence-mission sont de :

- amener la culture et l'art à la portée de tous, y compris d'un public de travailleurs handicapés qui en a peu accès et permettre à chaque usager de trouver sa place dans le projet quel que soit son âge ou son handicap ;
- se laisser surprendre par la créativité et l'imagination notamment dans l'univers de l'accompagnement de la déficience intellectuelle et du handicap où le cadre et les contraintes peuvent être prégnants ;
- réinterroger les pratiques professionnelles des uns et des autres, les usages et habitudes et produire de nouveaux dialogues riches d'enseignements partagés au sein des équipes ;
- favoriser le croisement des publics pris en charge dans les différents pôles et ses problématiques ;
- renforcer les liens de transversalité et décloisonner les échanges entre les pôles de l'association autour d'un projet commun porteur de sens qui est le passage des jeunes vers leur vie d'adulte ;
- questionner le parcours de vie des usagers, leur évolution, la fluidité des transitions et surtout la place de l'usager dans les pratiques quotidiennes ;
- questionner et renouveler les regards portés sur l'ensemble des pratiques individuelles et collectives au travers d'un regard artistique ;
- percuter le regard des parents sur leurs enfants et ses capacités au-delà du handicap et du regard de la société pour une véritable reconnaissance sociale et professionnelle ;
- intégrer l'appui artistique à la réflexion d'amélioration des pratiques et de la qualité au plus près des usagers et de leurs besoins et en faire comme une ressource d'accompagnement.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de tout domaine d'expression artistique, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question **de transition et de passage**.

Cette thématique a été imaginée en lien avec les membres des différents pôles. En effet, force est de constater le nécessaire lien qui unit les structures et pôles d'une association et encore plus lorsqu'il s'agit de parcours de l'usager dans les différentes étapes de sa vie.

Les directions des pôles se sont entendues pour évoquer que les pratiques des professionnels sont en pleine mutation dans le cadre de la transformation de l'offre et que nécessairement cela a un impact dans l'évolution et l'accompagnement des usagers. La recherche de parcours à la carte et en limitant au maximum les ruptures de parcours ou les « zéros sans solution » devient un véritable objectif quotidien :

- *Comment les usagers et professionnels s'adaptent à ces évolutions sociétales ?*
- *Que ressent un usager face aux choix qui s'offrent à lui ?*
- *Comment l'usager se repère dans ce panel d'offres pour découvrir et définir son parcours en lien avec ses envies ?*
- *Comment les établissements médicaux-sociaux peuvent créer un maillage pour étayer l'accompagnement autour de l'usager tout en favorisant son autonomie et son inclusion ?*

Rupture, décrochage scolaire, peurs, recherche d'autonomie, souhait de sortie du nid parental ou d'un contexte familial et social difficile, expérimentation de la vie d'adulte et professionnel, accompagnement à domicile, à l'heure où l'usager dispose de droit d'inclusion et de choix, cet espace de transition et de passage charnière n'est pas toujours facile à appréhender pour un jeune déficient intellectuel.

L'artiste pourra venir questionner le rouage partenarial entre les structures.

- *Comment le jeune conçoit ces nouvelles opportunités et ce passage de frontières entre 2 univers (enfant-adulte) ? et ses nouvelles responsabilités ?*
- *Comment vit-il son parcours de vie en autonomie et ces accompagnements ?*
- *Comment pouvons-nous interagir avec lui pour faciliter et fluidifier son parcours ?*
- *Comment usagers et professionnels vivent cette transition et ce passage du monde enfant au monde de l'adulte ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **10 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **mars et juin 2020**. Par exception, elle pourra néanmoins être segmentée si besoin et selon l'activité des établissements d'accueil.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **12 500 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par l'AFPB de Denain sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation de l'association gestionnaire : AFPB de Denain et environs

L'Association familiale des Papillons Blancs de Denain et environs a été créée en 1957 à l'initiative de parents d'enfants handicapés soucieux de mettre en place des réalisations collectives au service de leurs enfants.

Elle a pour objet :

- ✓ de poursuivre au sein de l'UNAPEI l'étude et la défense des intérêts moraux et matériels des enfants et adultes handicapés avec une déficience mentale,
- ✓ d'entretenir avec les familles adhérentes l'esprit familial et de solidarité nécessaire et d'apporter pour leurs enfants l'appui matériel et moral indispensable,
- ✓ de venir en aide aux familles par des renseignements et des conseils, et de mettre en œuvre tout ce qui pourrait être nécessaire pour le meilleur développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants
- ✓ de créer et gérer des établissements appropriés, tendant à l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la mise au travail, l'insertion sociale et l'organisation des loisirs.

Elle dispose de 5 pôles :

- ✓ Pôle administratif (siège)
- ✓ Pôle Travail (ESAT, EA, SISEP)
- ✓ Pôle Hébergements et Milieux ouverts (composé de foyers, centre d'habitat pour travailleurs, d'accueils de jour, SAVS, SAP, Service Accueil Loisirs...)
- ✓ Pôle Hébergement pour adultes polyhandicapés (MAS, Accueil de jour, Accueil Temporaire)
- ✓ Pôle Enfance (IME, SESSAD)

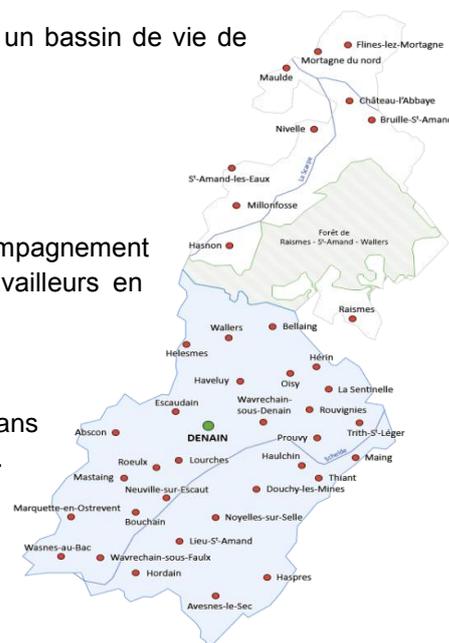
Elle gère donc ainsi 18 établissements et services qui sont répartis sur la ville de Denain entre le Valenciennais et le Douaisis.

L'Association accompagne près de 1000 personnes handicapées sur un bassin de vie de 34 communes et dispose de près de 500 salariés.

Les établissements concernés par le projet :

Le projet concerne plus particulièrement les jeunes du Service d'Accompagnement Professionnel et Educatif de l'IME (SAPE), ainsi que les jeunes travailleurs en transition en ESAT.

Le SAPE accueille 85 adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.



Il accompagne les jeunes dans le cadre d'un projet personnalisé ayant pour objectifs principaux :

- *Préparer l'insertion sociale et professionnelle,
- *Développer une démarche d'initiation et de formation préprofessionnelle,
- *Favoriser le développement de l'employabilité,
- *Développer un projet de reconnaissance des acquis par l'expérience (RAE),
- *Optimiser les chances et les opportunités d'embauches,
- *Favoriser les stages à l'ESAT et dans le milieu ordinaire,
- *Dispenser une action éducative soutenue et adaptée,
- *Valoriser toutes les compétences, y compris les plus minimes,
- *Dispenser une scolarisation appropriée (jusque 16 ans),
- *Elaborer et appliquer, une grille d'évaluation des savoir-être, des savoir-faire et savoir agir.

Cet accompagnement est dispensé autour de 7 ateliers : blanchisserie, cuisine, espaces verts, ferronnerie, menuiserie, peinture, service hôtelier et entretien des locaux.

Le SAPE dispose d'une section de 15 places pour les 18-20 ans permettant de travailler la mise en stage et le hors les murs avec un suivi éducatif spécifique.

L'ESAT accompagne quant à lui près de 400 travailleurs handicapés déficients intellectuels avec ou sans troubles associés de 20 à 60 ans. Les activités de mise en situation professionnelle sont diverses puisque l'ESAT offre pas moins d'une dizaine de métiers dans des ateliers qu'ils soient dans l'enceinte de l'établissement ou en entreprise en ateliers externalisés chez les clients du territoire.

Les activités sont la blanchisserie, le conditionnement, les espaces verts, la floriculture, l'imprimerie, la mécano-soudure, la pépinière, la découpe à façon d'isolants pour le ferroviaire, la prestation de service pour un centre commercial et le pré-cadencement automobile.

Chaque travailleur handicapé a un projet individuel comprenant des objectifs d'évolution. Des actions sont mises en œuvre à travers 28 activités de soutien et extra-professionnelles afin d'atteindre ces objectifs (autonomie, communication, insertion sociale, confiance en soi, relationnel, etc.).

L'ESAT a pour mission l'épanouissement de la personne handicapé à travers une activité professionnelle.

Un lien et un tuilage existent entre l'IME et l'ESAT (sur le site de proximité) par la mise en stage des jeunes formés de l'IME dans les différents ateliers puis par une intégration progressive vers l'ESAT ou simplement comme une étape de passage avant l'inclusion en milieu ordinaire lors d'un accompagnement à l'emploi.

Par ricochet et en parallèle, les jeunes en insertion professionnelle poursuivent leur projet de vie et sont accompagnés lors de la recherche de leur premier hébergement en tant qu'adulte par le pôle Milieux ouverts et Hébergements. Ce temps fort dans la vie du jeune et cet accompagnement représentent le pendant de la recherche d'un emploi.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 25 novembre.

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : David.DONNEZ@apei-denain.fr et claire.gouelleu@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : **MIAA AFPB Denain / Nom – Prénom du candidat**

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 20 décembre 2019.

Annexes

Rôle des différents acteurs du projet et composition du comité de pilotage

- David DONNEZ, directeur de pôle et référent – coordonnateur du projet Culture-Santé au sein de l'association ;
- Thérèse LEGRAND, chef de service éducatif et personne ressource pour le pôle Technique ;
- Alain BOUWET, directeur du pôle Travail ;
- Christine LENGLET, directrice du pôle Milieux ouverts et hébergements ;
- Sabrina KOSTEK, chargée de projets et qualité (appui administratif/ lien avec le service Culture-santé et les différents acteurs) ;
- Roselyne DERYCKE, membre du Conseil d'Administration de l'association ;
- José GLORIA, référent culture ESAT ;
- Sandrine CAILLEAUX, référente culture MO-HEB ;
- 1 à 2 référents culture IME ;
- *En tant que membres invités, Claire GOUELLEU et Audrey ARDOUIN, chargées de mission Culture-Santé DRAC - ARS Hauts-de-France.*

Présentation des établissements

<i>Nom</i>	IME Jean Stievenard	ESAT Les ateliers de l'Ostrevent
<i>Site internet</i>	https://ime-denain.fr/	https://ateliers-ostrevent.fr/
<i>Adresse</i>	431 Route d'Oisy, 59220 Denain Tél.: 03 27 21 42 60	523 Route d'Oisy, 59220 Denain Tél.: 03 27 21 98 50
<i>Capacité d'accueil/ Nombre de bénéficiaires potentiels :</i>	<p>Les bénéficiaires seront essentiellement les jeunes sur service SAPE et les travailleurs âgés de 18 à 30 ans vivants ou ayant vécus la transition du monde de l'enfant vers l'adulte vers le secteur protégé et co accompagnés en milieu de vie ordinaire.</p> <p>85 Usagers à l'IME en pré professionnalisation 16 Usagers IME> ESAT (en transition) 30 Usagers à l'ESAT issus de l'IME 21 Usagers d'IME et d'ESAT accompagnés en milieux ouverts -hébergements</p>	
<i>Total :</i>	152 jeunes	
<i>Répartition des professionnels :</i>	<p>Personnels administratifs Personnels éducatifs et sociaux Services généraux (dont agents d'entretien, technique, chauffeurs..) Psychologues Cadres hiérarchiques + personne ressource Personnels de restauration Enseignantes détachées de l'Education Nationale Paramédicaux dont infirmières Médecins à temps partiel. <i>Soit environ 87 professionnels</i></p>	<p>Personnels administratifs Personnels éducatifs et sociaux Personnels encadrants technique (Moniteurs d'ateliers, moniteurs éducateurs) Services généraux Psychologue Cadres hiérarchiques (chefs d'ateliers, chef éducatif) Paramédicaux dont infirmières Médecins à temps partiel. <i>Soit environ 60 professionnels Sur le site d'activité route d'Oisy uniquement.</i></p>